

Plan d'études cadre pour les filières de formation des écoles supérieures

« Danse contemporaine et urbaine »

avec le titre protégé de

danseur interprète diplômé ES
danseuse interprète diplômée ES

V5 16.05.2022

Organes responsables :

Danse Suisse - Association suisse des professionnels de la danse
Kasernenstrasse 23, 8004 Zurich

Miduca AG, c/o Tanzwerk101
Pfingstweidstrasse 101, 8005 Zurich

Approuvé par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI le

Table des matières

1.	Introduction	4
1.1	Organes responsables	4
1.2	But du plan d'études cadre	4
1.3	Bases légales	4
1.4	Titre	4
1.5	Positionnement	4
2.	Profil professionnel et compétences à acquérir	6
2.1	Domaine d'activité et contexte	6
2.1.1	Domaines d'activité	6
2.1.2	Conditions cadres	6
2.1.3	Perspectives de développement	6
2.1.4	Contribution de la profession au développement écologique, culturel, économique et social.....	7
2.1.5	Principales compétences opérationnelles.....	7
2.2	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	9
2.3	Niveau d'exigence.....	10
2.3.1	Domaine de compétences opérationnelles A : Maîtriser les techniques et styles de danse contemporaine et urbaine	10
2.3.2	Domaine de compétences opérationnelles B : Initier des processus de conception en danse contemporaine et urbaine et les mettre en œuvre sous sa propre responsabilité.....	15
2.3.3	Domaine de compétences opérationnelles C : Concevoir, diriger et réaliser des projets de danse.....	18
2.3.4	Domaine de compétences opérationnelles D : Poursuivre sous sa propre responsabilité le développement de ses propres compétences de danse et planifier sa carrière professionnelle	21
3.	Formes des formations proposées et heures de formation	27
3.1	Formes de formation proposées	27
3.2	Répartition des heures de formation.....	27
3.2.1	Répartition des heures de formation pour les composantes scolaires et pratiques de formation	27
3.2.2	Répartition des heures de formation sur les domaines de compétences opérationnelles.....	29
3.3	Coordination des composantes de la formation	29
4.	Admission	30
4.1	Conditions d'admission	30
4.2	Admission sur dossier.....	30
4.3	Prise en compte des acquis	30
4.4	Procédure d'admission	31
5.	Procédure de qualification	32
5.1	Procédure de promotion	32
5.2	Procédure de qualification finale.....	32
5.3	Obtention du diplôme	33

5.4	Règlement d'études	33
6.	Dispositions finales	34
6.1	Abrogation du précédent plan d'études cadre « danseuse / danseur interprète »	34
6.2	Verification de la reconnaissance	34
6.3	Renouvellement de l'approbation	34
6.4	Entrée en vigueur.....	34
7.	Édiction.....	35

1. Introduction

1.1 Organes responsables

Les organisations responsables du plan d'études cadre sont Danse Suisse, Association suisse des professionnels de la danse, en tant qu'Ortra et Miduca AG, c/o Tanzwerk101 en tant que prestataire de formation.

1.2 But du plan d'études cadre

Le présent plan d'études cadre décrit les compétences à acquérir dans la filière de formation, les modalités d'admission et la procédure de qualification. Il constitue la base juridique pour l'élaboration d'une filière de formation et pour sa reconnaissance par le SEFRI. Il détermine les titres protégés et positionne les filières de danse dans le système éducatif suisse. Les prestataires de formation élaborent sur cette base leurs plans de formation et les règlements scolaires spécifiques.

1.3 Bases légales

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFP) du 13 décembre 2002 ;
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) du 19 novembre 2003 ;
- Ordonnance du DFE concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES) du 11 septembre 2017.

1.4 Titre

Le prestataire de formation qui propose la filière de formation correspondant au présent plan d'études cadre est autorisé à délivrer le titre fédéral protégé suivant :

Allemand : Dipl. Bühnentänzerin HF / dipl. Bühnentänzer HF

Français : Danseuse interprète diplômée ES / Danseur interprète diplômé ES

Italien : Danzatore dipl. SSS / Danzatrice dipl. SSS

La traduction anglaise est mentionnée dans le supplément au diplôme. Il ne s'agit pas d'un titre protégé.

Anglais : Contemporary Dancer, Advanced Federal Diploma of Higher Education.

1.5 Positionnement

La filière de formation « Danse contemporaine et urbaine » est une formation professionnelle du degré tertiaire qui fait suite au degré secondaire II.

Les formations des écoles supérieures reconnues au plan fédéral ainsi que les examens fédéraux relèvent du domaine de la formation professionnelle supérieure et constituent, avec les hautes écoles, le degré tertiaire du système éducatif suisse.

La formation présente un lien important avec le marché du travail et transmet des compétences permettant aux diplômés¹ d'assumer de manière autonome des responsabilités de spécialistes et de conduite dans leur domaine.

Le titre du degré tertiaire ouvre l'accès à d'autres filières du même degré, le cas échéant.

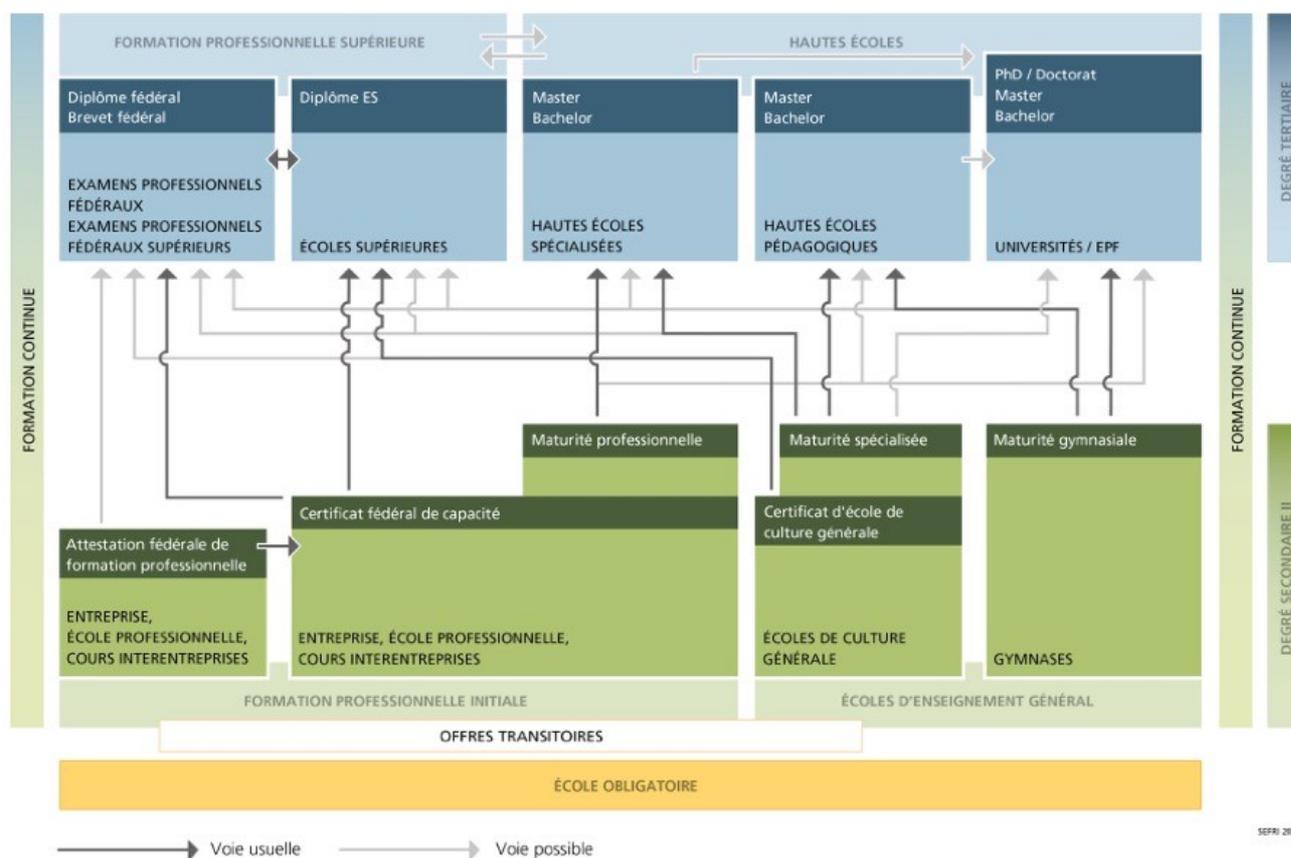


Illustration 1 : Système éducatif suisse (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, 2019) Source : <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/l-espace-suisse-de-formation/systeme-educatif-suisse.html>

¹ Pour faciliter la lecture de document, le masculin est utilisé pour designer les deux sexes.

2. Profil professionnel et compétences à acquérir

2.1 Domaine d'activité et contexte

Les danseurs interprètes ES sont actifs dans le domaine des arts performatifs en tant qu'interprètes professionnels. Ils maîtrisent un large répertoire de styles et techniques de danse contemporaine et urbaine et s'expriment artistiquement par les moyens de la danse.

2.1.1 Domaines d'activité

Les danseurs interprètes ES exercent leur profession comme intermittents ou employés dans des projets à durée déterminée (dans la scène indépendante, des festivals, etc.) ou en emploi fixe (compagnie, théâtre, institution de danse, école, etc.). Ils travaillent dans un contexte international (y c. tournées).

Ils travaillent avec des mandants, des organisateurs, des chorégraphes, des metteurs en scène, des membres de compagnies et d'autres personnes impliquées dans une œuvre chorégraphique (lumière, maquillage, etc.) ainsi qu'avec des artistes d'autres disciplines.

Ils exécutent de manière autonome des tâches complexes induites par la chorégraphie, ils les interprètent et les développent ou conçoivent et réalisent leurs propres productions de danse.

Forts de leurs connaissances professionnelles spécifiques, les danseurs interprètes ES assument des tâches dans la médiation, la conception et le partage d'œuvres chorégraphiques. Ils disposent des compétences techniques et pédagogiques nécessaires à la transmission de leurs connaissances et de leurs compétences à des professionnels et des amateurs actifs dans la danse.

Forts de leurs connaissances dans le domaine de la gestion de projet, ils sont en mesure de concevoir, de planifier et de réaliser des projets de manière autonome.

2.1.2 Conditions cadres

Les danseurs interprètes ES exercent leur activité dans des équipes multiculturelles et internationales. La langue de communication est généralement l'anglais. L'environnement professionnel est international et les changements d'employeurs sont fréquents, particulièrement dans la scène indépendante avec ses engagements à durée déterminée. Les danseurs interprètes ES travaillent dans un cadre physiquement et mentalement très exigeant. Ils y évoluent de manière autonome et sous leur propre responsabilité tout en s'intégrant aisément dans de nouvelles équipes. Ils travaillent dans leur quotidien professionnel avec engagement personnel et autodiscipline. Les horaires de travail irréguliers et la pression constante visant la performance exigent un degré élevé de gestion individuelle.

2.1.3 Perspectives de développement

Les tendances de la danse contemporaine et urbaine évoluent sans cesse et sont influencées par des courants sociétaux. Les évolutions profondes qui s'annoncent en lien avec la numérisation auront aussi un impact sur la danse contemporaine et urbaine. Cela exige de la part des danseurs interprètes ES une forte attention à leur environnement de travail ainsi qu'aux développements sociaux et technologiques. Dans ce contexte, l'apprentissage continu revêt une importance particulière dans le cursus professionnel.

Il existe des possibilités de développement dans le domaine de la danse aux niveaux national et international (y c. diverses filières de degré Bachelor et Master en Suisse et à l'étranger) ainsi que de formations continues variées.

2.1.4 Contribution de la profession au développement écologique, culturel, économique et social

Par leur activité artistique dans la danse, les danseurs interprètes diplômés ES fournissent une contribution importante à la diversité dans la société et la culture. C'est précisément l'universalité de la danse – n'étant pas liée à une langue – qui lui permet d'agir de manière intégrative dans nos sociétés multiculturelles. La danse transmet une conscience approfondie du corps et ouvre aux spectatrices et spectateurs un nouvel accès à une thématique et/ou à une œuvre artistique. Dans le même temps, la danse apporte aux spectateurs une compréhension nouvelle et différente de « l'humanité-en-soi de chacun » et du rôle de l'individu dans la société. Les danseurs interprètes diplômés ES contribuent à maintenir le patrimoine chorégraphique dans sa forme scénique et, parallèlement, à élaborer des œuvres et des formes chorégraphiques nouvelles. Leur activité apporte ainsi une contribution essentielle à une création chorégraphique et à une vie culturelle diverses et innovantes.

Par une gestion durable des matériaux et des accessoires, les danseurs interprètes diplômés ES contribuent à la préservation des ressources. Lors de la planification des tournées, ils incluent des critères environnementaux en vue du choix des moyens de transport.

Par leur gestion responsable des soutiens, des subventions et d'autres ressources financières, les interprètes diplômés ES contribuent à une économie durable et garantissent ainsi des places de travail.

2.1.5 Principales compétences opérationnelles

Les danseurs interprètes diplômés ES s'engagent professionnellement dans des projets artistiques en s'appuyant sur leurs compétences premières acquises dans les styles de danse contemporaine et urbaine. Les techniques de danse contemporaine et urbaine, de ballet, de breaking et autres constituent la base de leur développement et de leur interprétation dans la danse. Ils disposent des compétences nécessaires pour exécuter, interpréter et développer de manière autonome des tâches techniquement et artistiquement complexes induites par la chorégraphie. Dans leur propre processus créatif, ils recourent à leur interprétation d'œuvres chorégraphiques, à leur réflexion artistique sur des thématiques culturelles transversales et à différents styles et techniques de danse.

Les danseurs interprètes diplômés ES établissent un rapport de compréhension et d'interprétation avec la composante musicale qu'ils intègrent dans le contexte chorégraphique. Ils portent leurs propres propositions en lien avec le contenu expressif rythmique, musical et émotionnel de la musique. Ils composent également de façon adéquate avec les autres éléments liés à la représentation scénique (lumière, scénographie, accessoires, costumes et maquillage) en lien avec la représentation et l'interprétation ainsi qu'avec les actions chorégraphiées. Ils intègrent également ces éléments dans leurs propres processus artistiques.

Les danseurs interprètes diplômés ES créent des séquences chorégraphiques et leurs propres productions chorégraphiées (pièces courtes). Ils disposent pour ce faire des connaissances nécessaires dans le domaine de la gestion de projets. Ils disposent de toutes les connaissances nécessaires en lien avec les bases légales du droit du travail, dans un contexte professionnel national et international.

Ils savent mener correctement à terme des négociations contractuelles, que ce soit dans leurs propres productions ou en tant qu'employés dans un projet.

Les danseurs interprètes diplômés ES adoptent une attitude professionnelle et communiquent de manière adaptée à la situation et à leurs interlocuteurs. Ils disposent de compétences interculturelles et contribuent par leurs projets à l'intégration de personnes issues de différents contextes sociaux.

2.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Le plan d'études cadres comprend les domaines de compétences opérationnelles suivants, composés des compétences opérationnelles correspondantes :

	Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles					
A	Maîtriser les techniques et styles de danse contemporaine et urbaine	A1 Utiliser des techniques et des styles de danse contemporaine et urbaine	A2 Utiliser et intégrer des techniques de danse et éléments complémentaires d'autres arts de la scène	A3 Intégrer des techniques et des styles de danse contemporaine et urbaine pour l'interprétation et la création d'œuvres chorégraphiques	A4 Intégrer des éléments scéniques et leur interaction dans le processus chorégraphique de mouvement	A5 Intégrer des expériences scéniques et participer à des auditions	A6 Transmettre les savoirs et compétences techniques et artistiques liés à la danse
B	Initier des processus de création en danse contemporaine et urbaine et les mettre en œuvre sous sa propre responsabilité	B1 Mettre en œuvre des tâches chorégraphiques	B2 Utiliser de la musique dans le processus créatif	B3 Intégrer différents éléments scéniques dans l'œuvre chorégraphique	B4 Rechercher et mettre en œuvre du matériel chorégraphique	B5 Combiner et fusionner des séquences de mouvements issues de la danse contemporaine et urbaine	B6 Partager les processus de création et de répétition avec des danseuses/danseurs et des personnes intéressées par la danse
		B7 Chorégrapheur des séquences de manière autonome					
C	Concevoir, diriger et réaliser des projets de danse	C1 Concevoir des projets de danse	C2 Planifier des projets de danse aux niveaux artistique, administratif et organisationnel	C3 Garantir le financement de projets de danse	C4 Assurer la diffusion de projets de danse	C5 Réaliser des projets de danse	C6 Évaluer et clore des projets de danse
		C7 Gérer les ressources financières et matérielles de manière responsable et durable					
D	Poursuivre sous sa propre responsabilité le développement de ses propres compétences de danse et planifier sa carrière professionnelle	D1 Apprendre toute sa vie	D2 Communiquer de manière responsable, généralement en anglais, dans l'environnement professionnel	D3 Réfléchir aux évolutions et aux tendances actuelles dans les milieux de la danse, des arts de la scène et de l'art et les intégrer dans sa propre évolution et dans son travail artistique	D4 Réfléchir aux évolutions dans les institutions de danse et les intégrer dans sa propre évolution	D5 Réfléchir à la gestion individuelle et aux compétences personnelles et continuer de les développer	D6 Utiliser et intégrer des techniques somatiques pour la prophylaxie et la régénération
		D7 Gérer le stress mental et physique					

2.3 Niveau d'exigence

Les danseurs interprètes diplômés ES développent leurs compétences artistiques créatives de manière continue au cours de leur formation et jusqu'à la fin de leur carrière. Cela exige un degré élevé d'indépendance dans la réflexion de sa propre évolution. De même, un degré élevé de capacité à travailler en équipe est requis pour la participation à des processus créatifs et à des projets artistiques.

La maîtrise des techniques et styles de danse contemporaine et urbaine constitue la condition première à leur mise en application dans des processus créatifs. L'utilisation libre de techniques de danse contemporaine et urbaine dans le processus créatif et particulièrement la combinaison de différents éléments des deux domaines sont des compétences premières des danseurs interprètes diplômés ES. Ces processus présentent un fort degré de complexité physique et mentale et exigent l'engagement de sa propre créativité.

Le corps est l'instrument de travail des danseurs interprètes, qui doivent donc accorder une grande importance à la prophylaxie et à leur santé. Un degré très élevé de responsabilisation est donc indispensable pour maintenir son employabilité. Les danseurs interprètes diplômés ES agissent de manière adéquate sous leur propre responsabilité dans les projets artistiques pour éviter des blessures à toutes les personnes impliquées.

Le niveau d'exigence est explicitement exprimé dans la description des compétences (dans les objectifs généraux et/ou particuliers). Le degré de complexité est en outre indiqué pour chaque objectif particulier selon les niveaux de la taxonomie de Bloom :

Niveau	Notion	Description
C1	Connaissance	Restituer un savoir acquis et y recourir dans une situation similaire
C2	Compréhension	Expliquer ou décrire un savoir acquis avec ses propres mots
C3	Application	Utiliser des techniques/capacités acquises dans différentes situations
C4	Analyse	Analyser une situation complexe, à savoir structurer des faits en éléments distincts, révéler des liens entre les éléments et déceler des caractéristiques structurelles
C5	Synthèse	Combiner différents éléments à partir de faits et les intégrer dans un ensemble
C6	Évaluation	Évaluer / juger une situation complexe et en tirer des enseignements / conclusions pour des actions futures

2.3.1 Domaine de compétences opérationnelles A : Maîtriser les techniques et styles de danse contemporaine et urbaine

La maîtrise et l'utilisation de la danse contemporaine et urbaine ainsi que de diverses techniques scéniques et de mouvement complémentaires constituent la base de l'exercice de la profession pour les danseurs interprètes diplômés ES. Il leur incombe d'approfondir et d'élargir ces techniques dans le domaine de la danse en s'appuyant sur les connaissances et les compétences déjà acquises. L'objectif est un développement continu de la maturité scénique par une spécialisation dans le domaine de la danse contemporaine et urbaine permettant d'interpréter adéquatement des œuvres chorégraphiques complexes et de s'impliquer activement dans le processus d'élaboration.

La connaissance et la maîtrise d'un grand nombre de techniques et de styles de danse différents offrent la possibilité de les combiner conformément à l'intention artistique et d'en élaborer pour soi-même un matériel de mouvement personnel, exigeant, varié et innovant.

Le passage par des auditions est une condition essentielle pour obtenir des engagements dans des projets scéniques. Pour ce faire, il est indispensable de connaître et

d'exercer différentes formes d'auditions et leurs déroulements ainsi que de défendre résolument sa propre expérience professionnelle.

Les danseurs interprètes diplômés ES communiquent dans différents contextes en lien avec les techniques et styles de danse ainsi qu'avec les techniques scéniques et de mouvement.

Compétence opérationnelle A1 : Utiliser des techniques et des styles de danse contemporaine et urbaine

Objectifs généraux :

Dépendant de décisions artistiques du chorégraphe et de la metteuse en scène, l'expression artistique visée et l'intention artistique (ainsi que le dialogue à établir avec le public par la danse) exigent des danseurs interprètes diplômés ES des techniques et compétences dans les orientations spécifiques correspondantes.

La danse contemporaine occupe aujourd'hui une position centrale dans les arts de la scène, en ce qu'elle permet une interprétation actuelle et un point de vue sur la réalité culturelle de l'époque. Les techniques et styles contemporains, issus à l'origine de la Modern Dance, tels que Release, New Dance, Floorwork, Improvisation ou Partnering, servent de base au vocabulaire actuel de mouvements et aux différents langages artistiques de la danse de nombreux chorégraphes et metteurs en scène. Les styles de la danse contemporaine en particulier constituent une partie intégrante des formes d'expression corporelles et émotionnelles de la danse artistique actuelle. Sur scène, les danseuses, danseurs et chorégraphes rendent visibles et tangibles des pensées et des états émotionnels complexes par l'utilisation de styles et de langages de la danse urbaine. Les danseurs interprètes diplômés ES développent leurs compétences générales en danse – en lien avec les différentes techniques de la danse contemporaine et urbaine – comme technique fondamentale de la mise en œuvre artistique et les complètent par des compétences scéniques spécifiques pour se mouvoir de manière résolument créative/coopérative dans leur environnement et satisfaire les exigences des différents groupes impliqués dans une production scénique.

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent de la capacité de mémoriser des séquences de mouvements, d'improviser et de créer leurs propres séquences chorégraphiées.

Sur scène, la technique de danse et sa réalisation physique sont toujours au service d'une expression déterminée et d'un choix esthétique. Les tendances actuelles et les nouvelles évolutions de cet art de la scène doivent pouvoir être perçues et intégrées de manière adéquate dans sa propre création artistique. Les danseurs interprètes diplômés ES doivent être préparés à faire face à ces changements continus dans leur quotidien professionnel.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES maîtrisent différentes techniques et styles de la danse contemporaine et urbaine et disposent de connaissances approfondies dans ces domaines ; ils utilisent les différentes techniques et styles de manière compétente et adéquate. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES utilisent dans leur ensemble les styles de danse contemporaine et urbaine dans les combinaisons et situations les plus différentes et s'en servent de base pour des improvisations. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES analysent, évaluent et jugent des suites de mouvements et en tirent des manières adéquates d'agir. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES utilisent les techniques de danse de sorte à ne mettre en danger ni eux-mêmes ni les autres. (C5)

Compétence opérationnelle A2 : Utiliser et intégrer des techniques de danse et éléments complémentaires d'autres arts de la scène

Objectifs généraux :

Les techniques et styles de la danse contemporaine et urbaine reposent sur différentes racines, ont connu diverses évolutions et contiennent des éléments de technique de danse les plus divers.

Dans son développement jusqu'à nos jours, la danse contemporaine s'est toujours référée aux techniques pionnières et fondamentales de la Modern Dance traditionnelle (notamment Graham, Limón/Humphrey, Cunningham). Les techniques et styles de la danse urbaine ont leurs racines dans différentes danses africaines et sud-américaines ainsi qu'en parallèle dans la musique et la culture hip-hop. La Jazz Dance relie des traditions de la danse africaine, du jazz et de la performance scénique. Le domaine du breaking exige de comprendre fondamentalement et de pouvoir utiliser des séquences acrobatiques. Le ballet classique, fondement originel traditionnel et important pour toute forme de danse, sert de base, transmet la connaissance des terminologies spécifiques ainsi que la capacité de mise en œuvre physique et d'application dans le développement d'un instrument esthétique et corporellement formateur. Par ailleurs, la danse classique constitue un élément stylistique fondamental et favorise le développement et l'affermissement des capacités corporelles précises nécessaires pour la danse scénique (comme par exemple le placement, les positions des hanches, le port de bras, les pirouettes, les sauts). La confrontation physique et méthodique avec les différentes techniques et styles de danse constitue le fondement de leur analyse, de leur utilisation efficiente, saine et différenciée dans le travail scénique.

Les genres actuels des arts de la scène tels que le théâtre et la performance font souvent partie d'œuvres chorégraphiques. Des connaissances en port de voix, respiration, intonation et improvisation complètent le vocabulaire dansé et font partie du savoir de base pour l'interprétation d'œuvres chorégraphiques.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES analysent dans un contexte défini les origines et l'évolution de techniques de danse actuelles et urbaines et les jugent en lien avec leur propre travail artistique. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES utilisent les techniques fondamentales de la danse contemporaine (notamment Graham, Limón/Humphrey, Cunningham), certaines formes du ballet classique et des éléments fondamentaux de breaking et de Jazz Dance (notamment d'après Matt Mattox, Jazz Funk, Lyrical Jazz, Contemporary Jazz) dans différents contextes. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES utilisent des éléments de jeu théâtral et de performance comme la voix, la respiration, l'intonation et l'improvisation. (C3)

Compétence opérationnelle A3 : Intégrer des techniques et des styles de danse contemporaine et urbaine pour l'interprétation et la création d'œuvres chorégraphiques

Objectifs généraux :

Des connaissances approfondies d'un large répertoire d'œuvres chorégraphiques et la capacité de les analyser et de les interpréter constituent la base d'une utilisation adaptée au contexte de techniques de danse contemporaine et urbaine et de la possibilité de les combiner avec d'autres techniques scéniques. Cela suppose des connaissances approfondies dans la recherche et l'analyse d'œuvres chorégraphiques.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent de connaissances approfondies du répertoire des œuvres chorégraphiques. (C2)

Les danseurs interprètes diplômés ES recherchent des productions de danse, les analysent et les évaluent en lien avec leur propre activité artistique. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES engagent discursivement leurs connaissances des techniques de danse contemporaine et urbaine dans l'apprentissage, le développement et la réinterprétation d'œuvres scéniques avec les chorégraphes, les metteuses en scène et les membres d'une compagnie ou d'une production. (C5)

Compétence opérationnelle A4 : Intégrer des éléments scéniques et leur interaction dans le processus chorégraphique de mouvement

Objectifs généraux :

Sur scène, les productions de danse comprennent une série d'éléments scéniques et de technique de scène (comme la musique, la lumière, la scénographie, les accessoires, les costumes, le maquillage, etc.) et intègrent des technologies modernes. Une large connaissance de base de ces éléments est requise pour pouvoir les utiliser selon l'effet souhaité dans le contexte de la production scénique et de la représentation.

Les danseurs interprètes diplômés ES se comprennent dans ce cadre comme faisant partie d'une interaction complexe de spécialistes impliqués avec des rôles définis, comme les maîtres de ballet, les responsables des entraînements, les dramaturges, les costumières, les scénographes, les éclairagistes, etc. Ils communiquent avec les spécialistes les plus divers et font entendre leurs souhaits de manière constructive.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent de larges connaissances de l'utilisation d'éléments scéniques et de technique de scène ainsi que des technologies modernes, notamment la musique, la lumière, la scénographie, les costumes, la vidéo, ainsi que de leurs différentes formes et possibilités d'utilisation selon l'effet souhaité. (C4)

Les danseurs interprètes diplômés ES saisissent l'interaction de tous les éléments scéniques et de techniques de scène ainsi que des technologies modernes et utilisent ces connaissances dans les contextes les plus divers. (C5)

Compétence opérationnelle A5 : Intégrer son expérience scénique et participer à des auditions

Objectifs généraux :

Les danseurs interprètes diplômés ES agissent adéquatement sur la base de leur formation et de leur expérience scénique dans leur environnement professionnel et dans différentes situations de travail. Ils agissent sous leur propre responsabilité dans des situations à fortes exigences physiques et psychiques et fournissent les performances artistiques demandées tout en prêtant attention aux aspects liés à leur santé.

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent d'une connaissance approfondie des compagnies, des théâtres et des productions ainsi que de leurs attentes en vue de possibles engagements. Cela inclut la connaissance des réseaux et des forums ainsi que des auditions et de leur déroulement.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES collectent des expériences variées dans des représentations publiques couvrant toute l'amplitude des techniques et styles de danse contemporaine et urbaine et des productions de danse, ils évaluent systématiquement ces expériences et en tirent leur propre profil de compétence. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES se préparent physiquement et mentalement de manière ciblée aux exigences spécifiques d'une audition. Ils intègrent à leur préparation leurs connaissances sur la compagnie concernée. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES participent à des auditions et réfléchissent ensuite à leur performance lors de ces auditions.

Les danseurs interprètes diplômés ES s'informent en continu sur l'environnement professionnel (compagnies, théâtres, autres institutions et possibles employeurs). Ils recherchent en particulier des employeurs dont les productions de danse représentées correspondent à leur profil. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES entretiennent leurs réseaux, participent à des forums et recherchent des possibilités d'auditions. Ils actualisent en continu leur dossier de postulation. (C5)

Compétence opérationnelle A6 : Transmettre les savoirs et compétences techniques et artistiques liés à la danse

Objectifs généraux :

L'apprentissage de productions de danse, la création d'œuvres scéniques et la réalisation de projets de danse avec des amateurs supposent des connaissances en médiation des techniques et styles de danse ainsi que des processus chorégraphiques. Outre la maîtrise des styles de danse, des processus et des évolutions chorégraphiques, cela exige aussi la capacité pédagogique, didactique et méthodologique de transmettre des styles de danse et leurs combinaisons, d'analyser des présentations et de donner un feedback approprié.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES transmettent de manière pédagogique, didactique, méthodique et ciblée des techniques et styles de danse, leurs combinaisons, leur contexte historique et leur évolution. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES analysent des œuvres chorégraphiques et donnent un feedback approprié. (C6)

2.3.2 Domaine de compétences opérationnelles B : Initier des processus de conception en danse contemporaine et urbaine et les mettre en œuvre sous sa propre responsabilité

Pour les danseurs interprètes diplômés ES, un processus de développement artistique et personnel est au centre des processus de création. Lors du processus de réalisation de créations scéniques, il convient d'impliquer ses propres idées, d'interpréter des contenus donnés et des éléments d'une chorégraphie ainsi que de mettre en œuvre physiquement ses propres impulsions et idées. Il faut pour ce faire s'appuyer sur une compréhension approfondie de langages de danse complexes et divers ainsi que sur une approche personnelle globale de ces éléments.

Des connaissances solides en histoire et théorie musicales ainsi qu'une compréhension profonde de la musique en lien avec différents styles de danse permettent une utilisation de la musique / d'éléments musicaux dans des œuvres chorégraphiques en accord avec l'intention artistique.

Outre les compétences pratiques, une création artistique en responsabilité propre dans un projet chorégraphique suppose des connaissances approfondies de l'histoire et de la culture de la danse et des bases esthétiques ainsi qu'une capacité de réflexion discursive.

Dans le développement de productions de danse, une transmission de techniques et styles de danse adaptée aux interlocuteurs que sont les personnes impliquées dans la production est déterminante pour l'élaboration de l'œuvre.

Compétence opérationnelle B1 : Mettre en œuvre des tâches chorégraphiques

Objectifs généraux :

Les danseurs interprètes diplômés ES acquièrent des connaissances clairement définies et basées sur les fondements du métier chorégraphique pour développer de manière autonome de courtes séquences chorégraphiques. L'expérimentation de différentes approches dans les domaines de l'espace, de la dynamique, du temps, du rythme, de la musique, des objets et d'éléments dramaturgiques constituent la base permettant non seulement de s'impliquer artistiquement et personnellement dans le travail chorégraphique mais aussi de développer d'autres perspectives professionnelles.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES mettent en œuvre des tâches données dans le domaine chorégraphique de base avec des contenus clairement tracés. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES engagent de manière ciblée leurs connaissances fondamentales dans la réalisation de tâches dans les domaines de l'espace, du temps, de la dynamique et du rythme. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES relient des tâches liées à de la dramaturgie, des contenus et des personnes dans le contexte de structures chorégraphiques spatiales, temporelles et dynamiques. (C5)

Compétence opérationnelle B2 : Utiliser de la musique dans le processus créatif

Objectifs généraux :

La musique est un élément de conception important dans les œuvres chorégraphiques. Des connaissances approfondies de théorie et histoire musicales sont donc indispensables. Il convient d'intégrer la musique dans le contexte chorégraphique et de

développer ses propres approches de contenus expressifs rythmiques, musicaux et émotionnels.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent d'un large savoir en lien avec la terminologie et la théorie musicale ainsi qu'avec différents styles musicaux et leur évolution historique. (C2)

Les danseurs interprètes diplômés ES recherchent de la musique pour des chorégraphies en fonction de l'expression artistique visée et l'utilise pour leurs propres productions de danse ou des productions existantes. (C5)

Compétence opérationnelle B3 : Intégrer différents éléments scéniques dans l'œuvre chorégraphique

Objectifs généraux :

Le choix et l'utilisation de divers moyens scéniques (technique et éléments de scène, audiovisuel) sont essentiels dans l'élaboration de productions scéniques. L'utilisation de possibilités technologiques permet d'élargir l'expression artistique.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES intègrent différents éléments scéniques et, le cas échéant, de la musique dans une production de danse, en complément aux contenus chorégraphiques. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES utilisent leurs compétences et capacités fondamentales en vue de l'usage de moyens technologiques dans des productions de danse, comme par exemple la lumière, la scénographie ou la technique. (C3)

Compétence opérationnelle B4 : Rechercher et mettre en œuvre du matériel chorégraphique

Objectifs généraux :

La mise en œuvre de productions de danse existantes et la création de nouvelles productions (petits formats) exigent de larges connaissances du déroulement de travaux chorégraphiques. Des techniques appropriées doivent être appliquées pour la recherche autant que pour l'analyse, l'évaluation et le jugement de travaux chorégraphiques.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES appliquent de manière autonome des techniques de recherche de travaux chorégraphiques. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES analysent, évaluent et jugent des travaux chorégraphiques avec les instruments appropriés à chaque phase. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES adaptent des travaux chorégraphiques à de nouveaux contextes. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES intègrent des séquences de mouvements développées de manière autonome dans un cadre conceptuel et dramaturgique. (C6)

Compétence opérationnelle B5 : Combiner et fusionner des séquences de mouvements issues de la danse contemporaine et urbaine

Objectifs généraux :

Combiner et fusionner des éléments issus du domaine de la danse contemporaine et urbaine est une composante essentielle de la création de danse internationale actuelle. Les danseurs interprètes diplômés ES recourent dans ce contexte à divers outils et capacités afin de relier et de combiner de façon nouvelle des concepts de mouvements contemporains et urbains ainsi que des approches esthétiques, des vocabulaires de mouvements et des pas de danse en des séquences de mouvements artistiquement motivées.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES combinent et fusionnent des éléments issus des orientations danse contemporaine et danse urbaine. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES relient des pas de danse contemporaine et urbaine, des concepts de mouvements et des mouvements motivés correspondant à différentes approches esthétiques pour en tirer de nouvelles combinaisons de matériel de mouvements. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES transmettent les origines diverses de différents pas de danse et les terminologies des différents styles et techniques de danse de la danse contemporaine et urbaine autant par la parole que par une mise en œuvre physique. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES développent leur propre style individuel de mouvements en utilisant et réinterprétant des influences de différents styles de danse ainsi qu'en les adaptant et les optimisant dans leur réalisation et leur expression artistique. (C6)

Compétence opérationnelle B6 : Partager les processus de création et de répétition avec des danseuses/danseurs et des personnes intéressées par la danse

Objectifs généraux :

Les danseurs interprètes diplômés ES introduisent des danseuses/danseurs professionnels et membres d'une compagnie ainsi que des amateurs aux techniques et styles de danse contemporaine et urbaine dans le cadre d'entraînements, de cours et lors de processus de création ainsi que de répétitions.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES introduisent des danseurs et membres d'une compagnie à une sélection de techniques et styles de danse contemporaine et urbaine de manière appropriée au groupe cible. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent des compétences nécessaires à l'organisation et à l'élaboration de cours de danse. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES assument un enseignement et des projets de danse dans des écoles de danse et des écoles publiques, accompagnent dans ce cadre des amateurs de manière appropriée à leur âge et développent des séquences chorégraphiques correspondantes. (C6)

Compétence opérationnelle B7 : Chorégrapheur des séquences de manière autonome

Objectifs généraux :

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent de connaissances de la conception d'une production scénique de l'idée à la réalisation. Ces connaissances servent au développement de propres séquences chorégraphiques et de nouvelles combinaisons de techniques et styles de danse. Elles servent de base à des positions individuelles et à la participation en tant que danseur dans des productions scéniques ainsi qu'à l'accompagnement orienté sur la danse lors de la reprise de productions existantes ou de la création de nouvelles productions.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES intègrent dans leur propre création artistique leurs connaissances des œuvres chorégraphiques et de leur évolution historique ainsi que des techniques et styles de danse utilisés. (C5)

Sur la base des œuvres chorégraphiques les plus diverses, les danseurs interprètes diplômés ES forment leur propre profil artistique et en poursuivent le développement de manière continue. (C6)

2.3.3 Domaine de compétences opérationnelles C : Concevoir, diriger et réaliser des projets de danse

En règle générale, les chorégraphes créent des productions scéniques et dirigent des danseurs interprètes qui mettent à profit leur capacités et compétences pour les apprendre, les mettre en œuvre, les interpréter et les présenter à un public. De plus en plus souvent, les créations scéniques sont créées ou co-crées par les danseurs eux-mêmes sous la direction d'une chorégraphe ou d'un metteur en scène, ou les danseurs interprètes diplômés ES sont eux-mêmes responsables de créations dansées ou performatives de toutes sortes.

Dans la danse contemporaine et urbaine en particulier, les danseurs interprètes s'impliquent activement dans le processus chorégraphique de création en créant sous leur propre responsabilité certaines séquences de mouvements allant jusqu'à des parties entières de la chorégraphie que leur confie le chorégraphe. Le processus de création d'une production scénique peut en outre être aussi assumé par un collectif de danseurs interprètes.

Cela suppose que les danseurs interprètes disposent de connaissances en lien avec la direction du projet au sens de la gestion de projets de la conception à la réalisation concrète, y compris le financement, le marketing, l'évaluation et la clôture d'un projet, en termes artistiques, juridiques et d'économie d'entreprise. Il s'agit en l'occurrence de petits formats chorégraphiques (d'une durée d'environ 5 à 15 minutes).

Compétence opérationnelle C1 : Concevoir des projets de danse

Objectifs généraux :

C'est sur un concept développé individuellement que repose la planification, la réalisation et l'évaluation de productions scéniques de danse de petit format. Par le biais de formulations personnelles, de dessins, d'images, de documentations ou d'autres supports, la conception présente l'intention artistique, la thématique et les processus de développement, éclaire l'évolution historique, contient des indications sur les personnes impliquées, la réalisation, les mesures de mise en œuvre, etc.

Objectifs particuliers :

Forts de leurs connaissances chorégraphiques et musicales et de leurs recherches, les danseurs interprètes diplômés ES développent leurs propres approches artistiques et les mettent en œuvre dans des concepts artistiques. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent de connaissances fondamentales leur permettant d'élaborer en fonction des besoins des concepts de mise en œuvre ou de création de formats chorégraphiques dans un cadre restreint en rapport avec le nombre de participants, la durée de l'œuvre et les ressources nécessaires en scénographie et technique de scène. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES élaborent des concepts pour des productions scéniques dansées dans le but d'intéresser des organisateurs et des coproducteurs potentiels.

Compétence opérationnelle C2 : Planifier des projets de danse aux niveaux artistique, administratif et organisationnel**Objectifs généraux :**

La réalisation de productions scéniques dansées suppose des planifications détaillées du déroulement ainsi que de l'engagement du personnel et des ressources, des infrastructures nécessaires (salles), etc. Des connaissances en droit du travail et des contrats sont indispensables.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent de larges bases théoriques et pratiques de la gestion de projets en rapport avec de petits formats. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES planifient de manière détaillée des formats de productions dansées de 5 à 15 minutes en recourant aux instruments appropriés ainsi qu'aux technologies de l'information et de la communication. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES possèdent des connaissances quant aux tâches et fonctions de toutes les personnes impliquées dans le projet. (C2)

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent de connaissances juridiques de base, notamment en droit du travail et des assurances sociales. Ils évaluent les contrats et les finalisent. (C6)

Compétence opérationnelle C3 : Garantir le financement de projets de danse**Objectifs généraux :**

Dans l'environnement concurrentiel du secteur culturel, les concepts artistiques doivent être partagés avec les subventionneurs, sponsors et mécènes de sorte à ce qu'ils puissent être réalisés et présentés sur scène. Cela suppose des connaissances en lien avec les institutions, organisations et structures prêtes à s'engager dans le financement de projets artistiques.

Des connaissances en lien avec l'élaboration d'un budget ainsi que la couverture financière et les processus comptables sont nécessaires pour pouvoir garantir une conduite professionnelle et économiquement positive ainsi que la réalisation pour toutes les personnes impliquées.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES élaborent des demandes de soutien conformément aux besoins, recherchent de possibles subventionneurs, sponsors et mécènes et présentent leurs concepts artistiques de manière appropriée auprès de potentiels soutiens. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent de connaissances fondamentales en lien avec les petits formats de productions de danse leur permettant d'élaborer un budget détaillé, de planifier les flux financiers et de garantir le financement du projet par des demandes de soutien et du fundraising. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES planifient les aspects financiers d'un projet de danse et engagent les ressources financières dans les délais appropriés. (C5)

Compétence opérationnelle C4 : Assurer la diffusion de projets de danse

Objectifs généraux :

Dans l'environnement concurrentiel du secteur culturel, les concepts artistiques doivent être partagés sur le marché de sorte à ce qu'ils puissent être présentés sur scène comme production ou accueil. Cela suppose des connaissances en lien avec les institutions, organisations et structure dans le domaine événementiel.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES se créent un réseau au sein des institutions et organisateurs qui coproduisent des productions scéniques de danse ou programment des accueils. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES élaborent des concepts artistiques incluant des données techniques afin de partager leurs projets chorégraphiques avec des organisateurs potentiellement intéressés.

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent de connaissances en lien avec les concepts de communication et les communiqués de presse. (C2)

Compétence opérationnelle C5 : Réaliser des projets de danse

Objectifs généraux :

La production et la représentation d'œuvres de danse résultent d'un travail d'équipe alliant différentes compétences et nécessitant des arrangements clairement établis. Cela exige une coordination organisationnelle et une garantie de qualité lors des répétitions et des représentations ainsi qu'un contrôle continu et une adaptation de la planification de projet.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES dirigent la réalisation d'une production de danse de petit format telle que planifiée. (C6)

Dans un projet scénique, les danseurs interprètes diplômés ES fournissent un travail de coordination, évaluent la planification en continu et l'adaptent à l'évolution de la situation.

Compétence opérationnelle C6 : Évaluer et clore des projets de danse

Objectifs généraux :

Le répertoire et les expériences individuels ainsi que les connaissances et les acquis issus de projets scéniques de danse forment la base du développement personnel ou du développement artistique et organisationnel d'un groupe de projet. La réflexion et l'évaluation du processus de répétition et de chaque représentation – en s'appuyant sur des images – sont donc indispensables.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES utilisent adéquatement différents instruments de réflexion et d'évaluation des productions scéniques de danse. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES donnent des feedbacks de manière constructive, appropriée et orientée vers l'objectif.

Les danseurs interprètes diplômés ES documentent les projets scéniques de danse en rapport aux résultats et expériences quant au succès public, à la réalisation artistique et à l'interprétation, aux processus organisationnels, aux coûts et au financement, au marketing, aux médias, etc. et en assument la clôture. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES élaborent des rapports finaux corrects et pertinents à l'intention des subventionneurs, sponsors et mécènes. (C6)

Compétence opérationnelle C7 : Gérer les ressources financières et matérielles de manière responsable et durable

Objectifs généraux :

L'utilisation ciblée et attentive des ressources financières à disposition ainsi qu'un budget minutieusement établi constituent une base de réussite dans la réalisation de productions scéniques.

Les ressources matérielles sont engagées de manière consciente, ciblée et autant que possible durable.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES élaborent minutieusement les budgets de productions scéniques avec toutes les lignes de charges et prévoient assez de réserves pour pouvoir couvrir des coûts non prévus. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES utilisent, dans la mesure du possible, des costumes et accessoires venant de fonds existants. (C4)

Les danseurs interprètes diplômés ES prennent en compte, lors du choix de costumes et accessoires, que ceux-ci peuvent aussi être réutilisés dans de prochains projets. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES tiennent compte, déjà au moment où ils se procurent du matériel, du traitement correct des déchets au sens d'un cycle écologique fermé. (C5)

2.3.4 Domaine de compétences opérationnelles D : Poursuivre sous sa propre responsabilité le développement de ses propres compétences de danse et planifier sa carrière professionnelle

Le développement personnel et professionnel suppose la capacité et la disposition à un apprentissage continu.

Dans un environnement de travail international, de bonnes connaissances d'anglais pour une communication écrite et orale sont indispensables.

L'analyse et l'évaluation des évolutions au sein des institutions de danse et dans leur environnement sont une condition à une collaboration dans le cadre de projets scéniques de danse. Il s'agit dans ce cadre de connaître les différents groupes d'interlocuteurs ainsi que de comprendre et de prendre en compte les processus au sein d'une institution de danse. En cas d'éventuels conflits d'intérêts, une solution est cherchée de manière adéquate et responsable dans l'intérêt de la production scénique et de toutes les personnes impliquées.

Dans un environnement complexe impliquant les groupes d'interlocuteurs les plus variés, la poursuite du développement de la gestion individuelle et des compétences

personnelles constitue la base d'une activité professionnelle efficace et efficiente. Le soin apporté à sa propre santé et la prévention des blessures sont des préoccupations centrales.

Compétence opérationnelle D1 : Apprendre toute sa vie

Objectifs généraux :

La complexité de l'environnement professionnel et la diversité de la danse contemporaine et urbaine supposent pour les danseurs interprètes diplômés ES la capacité d'une analyse différenciée et une attitude responsable. Caractérisé par un degré élevé d'innovation, l'environnement professionnel des danseurs interprètes diplômés ES est en évolution continue. Le développement individuel technique, artistique et personnel revêt ainsi une importance particulière dans la danse contemporaine et urbaine.

Le quotidien professionnel des danseurs interprètes diplômés ES est marqué par des influences externes telles que la pression liée aux délais et à la performance et n'offre pas toujours la disponibilité souhaitée pour un développement technique, artistique et personnel. De ce fait, les danseurs interprètes diplômés ES sont mis au défi de planifier activement et de manière autonome leur développement personnel et de le rendre compatible avec leur quotidien professionnel.

L'apprentissage autonome est une condition pour faire face activement aux exigences auxquelles sont confrontés les danseurs interprètes diplômés ES. L'initiative individuelle revêt donc une forte importance dans l'exercice de la profession, la formation et la formation continue.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES identifient leurs propres possibilités de développement, planifient des objectifs de développement, déterminent des stratégies d'apprentissage et évaluent leurs résultats. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES évaluent en continu leurs stratégies d'apprentissage, en forment continuellement de nouvelles et les appliquent de manière efficace et efficiente. (C5)

Compétence opérationnelle D2 : Communiquer de manière responsable, généralement en anglais, dans l'environnement professionnel

Objectifs généraux :

Les danseurs interprètes ES exercent leur activité dans des équipes multiculturelles et internationales. Cet environnement de travail international exige de bonnes connaissances d'anglais à l'écrit et à l'oral.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES maîtrisent la langue anglaise au niveau B2 du Cadre européen commun de référence. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES communiquent en anglais à l'oral et à l'écrit avec les différents groupes d'interlocuteurs dans une compagnie / une institution de danse ou de théâtre et maîtrisent en particulier le vocabulaire technique anglais lié à la danse. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES rédigent des documents de gestion de projet en anglais. (C3)

Compétence opérationnelle D3 : Réfléchir aux évolutions et aux tendances actuelles dans les milieux de la danse, des arts de la scène et de l'art et les intégrer dans sa propre évolution et dans son travail artistique

Objectifs généraux :

Un grand nombre de spécialistes collaborent dans des institutions de danse et des lieux de représentation dans des fonctions définies en conséquence et hiérarchiquement structurées. La connaissance de l'interaction entre toutes ces fonctions et des réseaux existant entre elles ou entre les institutions (archives, associations professionnelles) ainsi qu'un comportement adéquat au sein du théâtre / de l'entité de production revêtent une grande importance pour les danseurs interprètes diplômés ES dans leur quotidien professionnel et en vue du bon déroulement de productions scéniques de danse.

Au sein d'une compagnie de danse, des spécialistes collaborent aussi dans le but de réaliser une production scénique. Il est important au bon déroulement de la production que toutes les personnes impliquées dans le projet soient conscientes des différentes positions dans l'équipe et assument les responsabilités et devoirs afférents.

Les équipes de production et les compagnies de danse ont souvent une composition internationale. Le travail commun dans ces équipes suppose donc de bonnes connaissances et compétences interculturelles.

Les institutions de danse et divers lieux de représentation produisent des œuvres scéniques chorégraphiées et contenant de la danse. Le processus de création intègre des évolutions actuelles dans le contexte culturel, politique et social.

Les institutions de danse agissent dans un environnement concurrentiel et leurs actions sont soumises au jugement public. Elles interagissent avec leur public mais aussi notamment avec d'autres institutions de danse ou d'art, des collectivités publiques, leurs soutiens privés et les médias. Une gestion responsable des subventions et ressources financières provenant de tiers ainsi que de bonnes connaissances des politiques culturelles et d'encouragement sont indispensables. Les danseurs interprètes diplômés ES analysent leur environnement de travail de manière critique, en intègrent les résultats dans leurs stratégies d'action et mettent en œuvre la conduite qui en découle dans l'institution et dans leur environnement professionnel.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES analysent les traits essentiels de l'environnement social, politique, juridique, économique, technologique et écologique des institutions de danse. (C4)

Les danseurs interprètes diplômés ES reflètent des évolutions et tendances esthétiques dans différents styles de danse, les analysent et les jugent. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES abordent des questions esthético-artistiques et intègrent ces réflexions dans leur conduite. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent de compétences interculturelles et collaborent de manière qualifiée au sein d'équipes de composition internationale. (C5)

Compétence opérationnelle D4 : Réfléchir aux évolutions dans les institutions de danse et les intégrer dans sa propre évolution

Objectifs généraux :

La conduite individuelle au sein d'une institution de danse s'oriente aux objectifs artistiques, aux intentions et aux buts de la direction du théâtre ainsi qu'à des principes éthiques et à l'environnement social, économique et écologique. Dans ce cadre, il est

important de prendre en compte les liens entre les différentes orientations artistiques et de s'informer en amont.

Les institutions de danse doivent satisfaire les intérêts divers et parfois opposés de différents groupes, tels que les directions de théâtre, les chorégraphes ou le personnel. Les danseurs interprètes diplômés ES identifient les champs de tension et composent avec ceux-ci de manière responsable. En cas de conflit, ils se conduisent conformément à leur propre position dans le projet et aux droits et devoirs afférents dans l'intérêt de la création scénique et des personnes qui y sont impliquées.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES analysent les institutions de danse de manière situative et intègrent dans leur activité artistique les conduites correspondantes en lien avec la structure, la culture et la stratégie de l'institution. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES agissent de manière responsable et adéquate au sein d'une institution de danse. Leur conduite repose sur de bonnes connaissances de l'éthique professionnelle, de leurs droits et devoirs ainsi que des structures dans une institution de danse. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES intègrent à leur conduite les règles de comportement de leur domaine professionnel, en s'appuyant sur la culture et la structure de l'institution. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES utilisent leurs connaissances des divers intérêts et besoins des différents groupes d'interlocuteurs au sein d'une institution de danse, notamment les organes de direction, les membres de la compagnie et le public. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES sont conscients des processus de dynamique de groupe et sont en mesure de les identifier dans la collaboration avec l'équipe ou les structures de l'institution. (C4)

Les danseurs interprètes diplômés ES analysent les employeurs potentiels en rapport avec leur orientation esthétique et artistique ainsi qu'avec la structure et la culture de l'institution. (C4)

Les danseurs interprètes diplômés ES ont conscience que la gestion et le développement de la qualité sont importants pour l'évolution de leur propre carrière et de l'institution. Ils intègrent des processus de conduite, de consolidation d'équipe, de formation et de créativité dans leur gestion individuelle de la qualité. (C5)

Compétence opérationnelle D5 : Réfléchir à la gestion individuelle et aux compétences personnelles et continuer de les développer

Objectifs généraux :

La discipline, une conduite cohérente dans les processus de travail et la responsabilité individuelle sont des caractéristiques particulières du quotidien professionnel des danseurs interprètes diplômés ES. Des instruments d'autoréflexion et d'autocritique permettent d'évaluer régulièrement l'efficacité, l'efficience et la flexibilité de sa propre conduite.

Une bonne gestion du temps, de la curiosité, un intérêt pour le changement, une disposition au compromis, des relations respectueuses et une bonne communication sont indispensables au développement personnel et à des processus autonomes de décision.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES utilisent régulièrement des instruments d'évaluation de l'efficacité et de l'efficience de leur conduite.

Les danseurs interprètes diplômés ES recourent sous leur propre responsabilité aux instruments nécessaires à une gestion du temps adaptée à la situation. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES documentent systématiquement leurs formations et formations continues ainsi que leur expérience issue de productions et projets scéniques. (C5)

Compétence opérationnelle D6 : Utiliser et intégrer des techniques somatiques pour la prophylaxie et la régénération

Objectifs généraux :

Danser exige des interprètes des performances physiques extrêmes. Des connaissances approfondies de l'anatomie et des techniques somatiques visant à préserver sa propre santé et à prévenir les blessures sont indispensables.

Un bon équilibre entre performance extrême et régénération est impératif pour garantir une longue carrière de scène. Une gestion responsable de sa propre santé revêt également une grande importance.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES disposent d'un large savoir en médecine de la danse, notamment en anatomie, physiologie et préservation de la santé physique et mentale et y recourent de manière ciblée dans leur pratique professionnelle. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES appliquent des techniques somatiques de mouvement pour garantir leur performance physique et mentale et prévenir les blessures. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES respectent les temps de repos nécessaires à la récupération physique et les font valoir le cas échéant auprès de leur employeur. (C6)

Compétence opérationnelle D7 : Gérer le stress mental et physique

Objectifs généraux :

Dans leur quotidien professionnel, et en particulier lors des répétitions et des représentations, les danseurs interprètes diplômés ES sont soumis à un fort stress physique et mental. Il est donc impératif qu'ils soient en mesure d'appliquer des techniques adaptées de prévention, de prophylaxie et de repos physique et mental.

Le propre corps des danseurs interprètes diplômés ES constitue leur instrument de travail pour l'interprétation d'un rôle et la participation à une production scénique. La préservation de leur santé revêt donc une importance capitale. Leur savoir concernant une alimentation correcte et les techniques d'autorégénération contribuent à la prophylaxie et favorisent une longue carrière scénique.

Une capacité critique et la gestion de la critique dans l'équipe, mais aussi dans les médias et la société, sont importantes pour renforcer la conscience de soi dans un environnement professionnel concurrentiel et pour pouvoir se conduire en conséquence.

Objectifs particuliers :

Les danseurs interprètes diplômés ES appliquent des techniques de prévention qui favorisent la préparation et le repos physique et psychique. (C3)

Les danseurs interprètes diplômés ES appliquent des techniques somatiques et de détente en vue de la prévention des blessures ainsi que de la préservation de la performance physique et mentale. (C3)

Les interprètes diplômés ES élaborent sous leur propre responsabilité un programme d'entraînement correspondant qui intègre au mieux leurs besoins individuels. (C6)

Les danseurs interprètes diplômés ES suivent une alimentation basée sur la médecine du sport dans le but de préserver durablement leur santé et leur capacité de performance. (C5)

Les danseurs interprètes diplômés ES donnent des feedbacks constructifs, sont aptes à la critique, valident les feedbacks et les intègrent dans leur pratique professionnelle. (C6)

3. Formes des formations proposées et heures de formation

3.1 Formes de formation proposées

Les filières de formation sont proposées à plein temps. Les filières de formation à plein temps durent au moins deux ans, y compris les stages (cf. art. 29, al. 2 LFPr).

Un nombre minimal d'heures de formation s'applique aux filières suivantes au sens de l'art. 42 al. 1 OFPr :

- Pour les filières liées à un certificat fédéral de capacité correspondant : au moins 3600 heures de formation
- Pour les filières non liées à un certificat fédéral de capacité correspondant : au moins 5400 heures de formation

3.2 Répartition des heures de formation

Les filières de formation à plein temps sont des formations en école intégrant des stages.

L'orientation pratique est aussi au centre des composantes scolaires de la formation. Les composantes scolaires de la formation sont réparties au sein de la formation dans les sous-domaines suivants : bases théoriques, pratique (apprentissage de nouvelles techniques et styles de danse ainsi que développement d'un répertoire et participation active à la création de nouvelles chorégraphies) et transfert vers la pratique professionnelle.

Pour la composante pratique de la formation, le prestataire de formation est responsable du choix et de la supervision des stages.

3.2.1 Répartition des heures de formation pour les composantes scolaires et pratiques de formation

Le présent plan d'études cadre distingue les composantes de formation suivantes.

Enseignement en contact direct

Description	Exemples	Indicateurs
Encadrement de classes, de groupes ou de personnes individuelles	Théorie, enseignement du mouvement, transfert vers la pratique professionnelle, travaux de groupes encadrés, analyse de la pratique, supervision, collaboration dans des projets avec des chorégraphes, travaux pratiques sous la direction de spécialistes pour l'acquisition des compétences opérationnelles professionnelles, travaux pratiques accompagnés sur des projets, etc.	Heures de travail attestables des enseignants avec les étudiants

Apprentissage autonome individuel

Description	Exemples	Indicateurs
Apprentissage individuel et autogéré servant à atteindre les objectifs de la filière de formation	Préparation et approfondissement des contenus d'enseignement, préparation des examens	Heures d'apprentissage individuels (rapports des étudiants)

Stages

Description	Exemples	Indicateurs
Travaux accompagnés par des spécialistes dans un environnement professionnel réel ou orienté vers la pratique	Stage dans un environnement professionnel réel	Formation à plein temps Concept de supervision des lieux de stage

Procédure de qualification

Description	Exemples	Indicateurs
Cumul des contrôles de réussite de l'apprentissage et des examens	Examens de semestre, examens intermédiaires, vérification des compétences, examens de diplôme, travaux de diplôme, travaux de semestre évalués	Travaux évalués ; pertinence de promotion ; mentionnés dans les règlements d'examens et de diplôme avec des indications quantitatives (sans préparation d'examen)

Les heures de formation sont réparties comme suit dans les différentes composantes scolaires et pratiques de la formation :

Composantes de la formation	Plein temps, heures de formation avec CFC correspondant	Plein temps, heures de formation sans CFC correspondant
Composantes scolaires de la formation		
Enseignement en contact direct	2 200	3 400
Apprentissage autonome individuel	840	1 340
Procédure de qualification	440	540
Composantes pratiques de la formation		
Pratique accompagnée	120	120
Total	3 600	5 400

3.2.2 Répartition des heures de formation sur les domaines de compétences opérationnelles

La vue d'ensemble suivante indique la répartition des heures de formation dans les différents domaines de compétences opérationnelles.

Domaines de compétences opérationnelles	Quotas horaires de formation
Domaine de compétences opérationnelles A Maîtriser les techniques et styles de danse	50%
Domaine de compétences opérationnelles B Initier des processus de conception en danse contemporaine et urbaine et les mettre en œuvre sous sa propre responsabilité	20-25%
Domaine de compétences opérationnelles C Concevoir, diriger et réaliser des projets de danse	10-15%
Domaine de compétences opérationnelles D Poursuivre sous sa propre responsabilité le développement de ses propres compétences de danse et planifier sa carrière professionnelle	10-15%
Total : consigne	100%

Les prestataires de formation peuvent définir des domaines d'approfondissement ou des spécialisations pour un volume maximal de 10% du nombre total des heures de formation. Ceux-ci doivent être décrits dans le plan d'étude de l'école avec les compétences correspondantes. Le titre protégé reste inchangé.

3.3 Coordination des composantes de la formation

Le prestataire de formation assume la responsabilité globale de la filière et garantit la formation théorique et pratique. Il s'assure que toutes les compétences définies dans le plan d'études cadre soient transmises et contrôlées.

Les composantes de formation sont liées entre elles par un concept pédagogique qui garantit leur coordination.

4. Admission

4.1 Conditions d'admission

Sont admis dans la filière de formation les candidats

- a. avec un titre de formation professionnelle initiale de danseuse / danseur CFC correspondant ;

la filière de formation correspond alors au moins à 3600 heures de formation.

ou

- b. disposant d'un titre du degré secondaire II reconnu en Suisse ou équivalent et qui satisfait les conditions de la déclaration de qualification ;

la filière de formation correspond alors au moins à 5400 heures de formation.

4.2 Admission sur dossier

Les prestataires de formation élaborent un concept en vue d'une admission sur dossier pour les candidats

- a. qui, pour les filières de formation avec CFC correspondant (3600 heures de formation), ne peuvent pas faire valoir de CFC correspondant mais une qualification équivalente à un CFC correspondant.
- b. qui, pour les filières de formation sans CFC correspondant (5400 heures de formation), peuvent faire valoir une qualification équivalente à un titre du degré secondaire II.

Le concept remplit les exigences suivantes :

- une liste des qualifications équivalentes au CFC et au titre de degré secondaire II ;
- les critères d'évaluation des équivalences ;
- la description de la procédure d'évaluation.

Les procédures d'admission sur dossier doivent être documentées par écrit par les prestataires de formation et conservées pendant au moins cinq ans après le début de la formation.

4.3 Prise en compte des acquis

Des compétences déjà acquises en danse scénique et d'autres prestations de formation acquises sont prises en compte de manière appropriée par les prestataires de formation, dans la mesure où les candidats peuvent les faire valoir de manière crédible.

Les conditions minimales suivantes s'appliquent pour les compétences déjà acquises en danse scénique :

- préparation et connaissances préalables techniques / stylistiques très bonnes à excellentes ;
- potentiel artistique bon à élevé ;
- adéquation physique très bonne à exceptionnelle.

Les prestataires de formation élaborent un concept de prise en compte des compétences et prestations de formation et déterminent le nombre des heures de formation

pouvant être pris en compte. La procédure de qualification finale doit être effectuée conformément au chapitre 5.2.

4.4 Procédure d'admission

Les prestataires de formation mènent une procédure d'admission en vue de vérifier les conditions permettant la réussite de la formation. Ils décident de l'admission dans leur école.

La procédure d'admission est effectuée avec tous les candidats. Ceux-ci doivent fournir un dossier répondant aux indications des prestataires de formation.

La procédure d'admission comprend une déclaration de qualification, un examen pratique d'admission (audition) ainsi qu'un entretien d'admission.

Les prestataires de formation procèdent à l'évaluation selon les critères suivants :

Éléments personnels

- Présence et concentration
- Endurance
- Perception de l'espace et coordination
- Capacité de compréhension / d'assimilation
- Créativité
- Réaction au stress
- Capacité critique, ouverture et tolérance
- Autoréflexion et autoévaluation
- Adéquation mentale et physique
- Motivation professionnelle et d'apprentissage

Éléments sociaux

- Ouverture
- Capacité d'interaction
- Capacité de travail en équipe

Éléments techniques

- Connaissances préalables techniques / stylistiques
- Potentiel artistique
- Adéquation physique
- Talent, expressivité et perception en lien avec le mouvement
- Tenue physique, énergie et tension corporelle
- Dynamique
- Imagination en lien avec le mouvement
- Capacité de coordination
- Endurance
- Réaction
- Sens du rythme, capacité rythmique et de rythmisation
- Musicalité
- Conscience de l'espace

5. Procédure de qualification

La procédure de qualification permet de constater si les objectifs fixés dans le plan d'études cadre sont atteints.

Les dispositions suivantes en lien avec la procédure de qualification finale et la promotion sont précisées par le prestataire de formation dans un règlement d'études. Les voies de droit sont également définies dans ce règlement.

5.1 Procédure de promotion

Durant leurs études, les étudiantes fournissent chaque semestre diverses prestations d'apprentissage (par exemple tests de connaissances et d'application, présentations pratiques de danse, travaux conceptionnels, travaux de projets, autoévaluations et évaluations par des tiers par le biais de grilles de compétences, etc.). Les modalités, la durée et la pondération des prestations d'apprentissage sont précisées en détail dans le règlement d'études du prestataire de formation. Les évaluations s'effectuent sur la base de critères clairement formulés.

Toutes les prestations d'apprentissage d'un semestre sont prises en compte. Une promotion vers le semestre suivant nécessite la réussite d'au moins 60% de toutes les prestations d'apprentissage d'un semestre. En outre, une présence minimale de 80% doit être observée.

Si les conditions de promotion ne sont pas remplies, le passage définitif à l'année suivante est impossible.

5.2 Procédure de qualification finale

La filière s'achève par une procédure de qualification. Dans le cadre de la procédure de qualification finale, les étudiants montrent qu'ils ont atteint les objectifs de formation et qu'ils peuvent documenter les compétences acquises dans un travail de projet complet en lien étroit avec la pratique.

L'admission à la procédure de qualification finale nécessite la réussite de toutes les prestations d'apprentissage exigées dans le règlement d'études.

La procédure de qualification finale comprend les composantes suivantes :

- travail de diplôme écrit orienté vers la pratique : concept d'un travail pratique de danse et documentation de son processus d'élaboration ;
- examen oral : présentation et défense du travail pratique ;
- examen pratique de danse en lien avec l'application des techniques de danse contemporaine et urbaine ainsi qu'avec le répertoire / la participation active dans des œuvres chorégraphiques ;
- travail pratique de danse sous la forme d'une représentation à caractère public.

Travail de diplôme orienté vers la pratique

Le travail de diplôme doit correspondre à un travail autonome, orienté vers la pratique et démontrant une maîtrise du domaine. L'objectif est l'élaboration d'un travail de diplôme sur la base d'un exemple issu de la pratique en combinaison avec une réflexion s'appuyant sur la théorie.

Examen oral

Le travail de diplôme est présenté dans le cadre d'un colloque puis discuté et défendu

lors d'un entretien avec des experts. Le cadre du contenu s'oriente sur le thème spécifique choisi par l'étudiant et les questions concernent en conséquence l'élaboration, l'histoire, la méthode, la structure et les modalités du travail discuté.

Examen pratique de danse

L'examen pratique de danse est divisé en deux parties :

- La première partie de l'examen pratique de danse correspond à une évaluation des compétences techniques acquises dans le domaines de la danse contemporaine et urbaine ainsi que de la capacité d'interprétation de matériel existant du répertoire.
- La seconde partie correspond à l'évaluation du développement, de la réalisation et de la représentation d'une œuvre chorégraphique élaborée par l'étudiant sur la base des techniques développées, des informations utilisées et d'évaluations artistiques. Elle est effectuée sous la forme d'une représentation à caractère public.

Le règlement d'études du prestataire de formation contient des informations détaillées sur l'organisation des examens, le contenu et les critères d'évaluation.

Des experts issus de la pratique sont impliqués dans la procédure de qualification finale. Ils peuvent être désignés par Danse Suisse (Ortra).

Possibilité de répétition

Les différentes parties non réussies de la procédure de qualification finale peuvent être répétées au maximum deux fois. Les parties déjà réussies ne doivent pas être répétées.

5.3 Obtention du diplôme

Le diplôme est délivré si l'étudiant suit avec succès la procédure de qualification finale. Le prestataire de formation délivre un diplôme, un certificat de diplôme correspondant à la formation suivie ainsi qu'un supplément au diplôme conforme aux directives du SEFRI.

5.4 Règlement d'études

Le prestataire de formation établit un règlement d'études comprenant les éléments suivants :

- Procédure d'admission
- Structure de la filière
- Promotion
- Procédure de qualification finale
- Voies de droit

Le règlement d'études doit préciser les modalités de promotion et d'accès à la procédure de qualification finale ainsi que les modalités de cette dernière procédure.

6. Dispositions finales

6.1 Abrogation du précédent plan d'études cadre « danseuse / danseur interprète »

Le plan d'études cadre pour les filières de formation des écoles supérieures au titre de danseuse / danseur interprète ES diplômé·e·s ES du 19.09.2014 est abrogé.

6.2 Vérification de la reconnaissance

Les prestataires de formation proposant une filière reconnue sur la base du plan d'études cadre du 19.09.2014 doivent déposer une demande de réexamen de la reconnaissance de la filière auprès du SEFRI dans les deux ans qui suivent la mise vigueur du présent plan d'études cadre (art. 22 OCM ES).

6.3 Renouvellement de l'approbation

Le renouvellement de l'approbation doit être demandé auprès du SEFRI dans les sept ans qui suivent l'approbation du plan d'études cadre ; à défaut, l'approbation du plan d'études cadre devient caduque (art. 9 OCM ES). Dans ce contexte, l'organe responsable réexamine le plan d'études cadre quant à son actualité et procède le cas échéant à une révision partielle ou totale.

6.4 Entrée en vigueur

Le présent plan d'études cadre entre en vigueur dès son approbation par le SEFRI.

7. Édiction

Miduca AG, c/o Tanzwerk101

Pius Gruber, président

Zurich, le

Danse Suisse

Kathleen McNurney, présidente

Zurich, le

Le présent plan d'études cadre est approuvé.

Berne, le

**Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Rémy Hübschi

Directeur suppléant

Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe : Glossaire

Chorégraphie	Désigne l'élaboration et l'apprentissage de mouvements dans un contexte artistique. À l'instar d'une composition musicale, elle est considérée comme une œuvre d'art et peut prendre différentes formes allant du court solo ou performance spectaculaire à la mise en scène de plusieurs heures d'un spectacle de danse-théâtre avec de nombreux personnages et une intrigue complexe.
Domaine de compétences opérationnelles	Chaque domaine de compétences opérationnelles (Maîtriser les techniques et styles de danse contemporaine et urbaine / Initier des processus de création en danse contemporaine et urbaine et les mettre en œuvre sous sa propre responsabilité / Concevoir, diriger et réaliser des projets de danse / Poursuivre sous sa propre responsabilité le développement de ses propres compétences de danse et planifier sa carrière professionnelle) comprend des compétences opérationnelles définies.
Institutions de danse	Terme générique qui désigne des lieux et des structures tels que théâtres, ensembles ou compagnies qui présentent des productions scéniques de danse.
Objectif général	Décrit les aspects centraux auxquels les étudiants sont confrontés dans la pratique ainsi que les principales exigences et possibles difficultés qu'ils doivent maîtriser.
Objectif particulier	Traduit un objectif général en termes de comportements que doivent adopter les étudiants dans des situations données.
Productions scéniques de danse	Productions de danse qui sont présentées sur scène ou dans un site spécifique, individuellement ou avec un ensemble.